MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Creation d'une cooperative pour les salaries d'Airbus.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: COMITE SOCIAL ECONOMIQUE AIRBUS

Raison sociale: CSE

N° SIRET: 77558118400030

Type de société (SA, SCI...): Comites d'entreprises

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: NICOLAU

Prénom(s): Olivier

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B, 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☑ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☑ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur une parcelle de 17 335 m² qui est deja amenage de deux batiments (2 089 m²), de voies de circulation et d'un parking de stationnement de 180 places (8 163 m²), et d'espace vert (7 083 m²). Le projet prevoit la construction d'un batiment de cooperative (1 858 m² dont 494 m² de toiture vegetale) reserve au personnel d'Airbus Operation Toulouse, ainsi que le re amenagement complet du parking existant. Ce parking comportera 207 places de stationnement permeable (2 420 m²), des voies d'acces (4 948 m²), des pietonniers (1713 m²) et des espaces verts (4296 m²).

4.2 Objectifs du projet

Developper les activites du CSE d'Airbus. Le projet de batiment unique de plain-pied accueillera : la cooperative d'achat et la billetterie Une zone d'espace « bien-etre » Une zone de bureaux/administration Une zone de reserve Un large auvent couvert permettant d'abriter un marche Une aire de circulation stationnement et livraison exterieur. Il est prevu de reprendre completement la zone de stationnement en y integrant des espaces verts de pleine terre, des stationnement semi-vegetalise. La vegetation qui sera introduite repondra a des fonctions bien identifiees : ombrage, protection contre le vent, rafraichissement et assainissement de l'atmosphere, etc..

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans la phase travaux, seront realises les travaux suivant : - les reseaux secs (Telecom et Edf) et reseau humides (AEP et eaux usees), - le dispositifs de gestion des eaux pluviales (bassin enterre granulaire sous la voie de circulation), - la realisation des voies de circulation en enrobes, les pietonniers en beton desactive et des places de stationnement en revetement permeable. - la construction du batiment, - les espaces verts (plantations de 100 arbres et enherbement) Pour tous les marches de travaux, chaque entreprise fournira un PPSPS (Plan Particulier de Securite et de Protection de la Sante) ainsi qu'un plan de gestion des excavations de terres.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet prevoit la construction d'un batiment ou seront developpees les activites du CSE d'Airbus. Le parking offre 207 places de stationnement. Aucun demantelement n'est prevu.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire et Dossier au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Batiment Voirie Stationnements permeables Espaces verts	(1786, m²) (5604, m²) (2525, m²) (4141, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 316 Voie : Route de Bayonne

Lieu-dit :

Localité : 316 Route de Bayonne 31300 Toulouse

Code postal : 31300 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 1°21'21"E Lat. : 43°36'33"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de Toulouse

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	La znieff de type I "Le touch et milieux riverains en aval de Fonshorbes" est a environ 700 m au Sud-Est du site.
En zone de montagne ?	☐	☑	Source : Observatoires des territoires
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	Un arrete de biotope "Vallon de Toulouse" est a 2,300 Km a l'Est du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	✔	☐	Un Plan de prevention du bruit dans l'environnement a ete approuve en 2024.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	✔	Le Monument historiques le plus proche est "le Pont sur le Touch" est a plus de 1 Km au Sud-Est du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	✔	☐	Il est fourni en annexe un pre diagnostic ecologique ou est identifiee une zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	✔	☐	La commune de Toulouse couverte par plan de prevention des Risques Inondation, le site n'est pas couvert par le PPRI. Source : georisques
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	✔	☐	approuve
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	✔	Il existe 3 anciens sites industriels a moins de 500 m du site. Source : georisques
Dans une zone de répartition des eaux ?	✔	☐	La commune de Toulouse est concernee par une zone de repartition des eaux du bassin Adour Garonne.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	✔	Source : ARS Occitanie et Cart'eaux
Dans un site inscrit ?	☐	✔	Le perimetre du projet n'est pas sur un site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	Il existe une zone Natura 2000 "Garonne, Ariege, Hers, Salat, Pique et Neste" a environ 700 m au Sud du site.
D'un site classé ?	☐	☑	Le Monument historiques le plus proche est "le Pont sur le Touch"est a plus d'1 Km au Sud-Est du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☑	☐	L'apport en eau potable se fera via le reseau d'eau potable de la ville.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Le projet prevoit des stationnement en materiaux permeables, ils n'impacteront pas la nappe superficielle.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☑	☐	La vegetalisation du parking et le terrassement du batiment engendrera des materiaux excedentaires, ils seront evacues sur des sites controles.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☑	☐	Il y aura un apport de materiaux granulaires pour la realisation des fondations du batiment et pour la structure de voirie.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	La projet sera raccorde au reseau d'assainissement collectif et au reseau d'adduction d'eau potable existant sur le site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le projet est concerne que par des enjeux faibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet n'est pas situe a proximite d'une zone Natura 2000 et n'aura pas d'impact majeur.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	Le site est situe en zone UA1 a vocation d'activites du PLUi-H de Toulouse Metropole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☑	☐	Le site est concerne par un risque technologique ICPE par une installation classee non seveso sur le site meme d'AIrbus.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	La commune de Toulouse est concernee par des risques d'inondation, de remontee de nappes, de mouvements de terre, de feu de foret, de radon et de retrait et gonflement des argiles. Le site est concerne par un risque modere de retrait et gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Des trafics seront engendres en phase chantier, lies a la circulation des engins. Le projet en lui meme ne modifiera pas le trafic actuel du site.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	En phase chantier, des nuisances sonores pourront etre occasionnees par les engins. En phase d'exploitation, le projet n'engendrera pas de nuisances particulieres
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☑	☐	Le site etant en limite de piste de l'aeroport de Toulouse, le projet est concerne par des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	En phase chantier, des odeurs pourront etre occasionnees par les engins. En phase d'exploitation, le projet n'engendrera pas de nuisances particulieres.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	En phase travaux, certains engins engendreront des vibrations de maniere temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☑	☐	Le projet comprends la mise en place d'un systeme d'eclairage du parking.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☑	☐	Le site etant en limite de piste de l'aeroport de Toulouse, le projet est concerne par des emissions lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	En phase chantier, l'utilisation d'engins engendrera peut etre des emissions de poussieres ponctuelles.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	La collecte des eaux pluviales se fera par l'intermediaire de grille avaloir, de collecteurs enterres et d'un bassin enterre.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Rejet dans le reseau d'eaux pluvial public.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	Rejet des eaux usees dans le reseau public.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Les dechets non dangereux en phase chantier seront evacues dans les filieres adequates. En phase d'exploitation, la collecte des dechets menager sera organise comme actuellement.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Aucun site remarquable n'est situe a proximite du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le projet n'engendrera pas de modifications sur ce point.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet prend en compte la decouverte de la zone humide au Nord-Est du site par le prediag d'Altemis.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de des elements du dossier, le projet d'agrandissement de la structure du CSE d'Airbus ne presente aucune incidences nefastes sur l'environnement justifiant une evaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom FELCHNER

Prénom Florent

Qualité du signataire Chef de projet

À Montauban

Fait le 04-06-2026

Signature du (des) demandeur(s)